



## Prescriptions cantonales concernant l'application du Plan d'études romand (PER)

### Géographie 9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> Année scolaire 2023-2024

#### Cadre pédagogique

La Géographie s'inscrit dans le domaine des Sciences humaines et sociales (SHS) du Plan d'études romand (PER), lequel développe quatre objectifs :

- faire découvrir des cultures et des modes de pensée différents à travers l'espace et le temps,
- identifier et analyser le système de relations qui unit chaque individu et chaque groupe social au monde et aux autres,
- comprendre la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu, à différents moments,
- développer des compétences civiques et culturelles, qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable.

La Géographie a pour objectifs de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances, des compétences et des outils leur permettant d'analyser les enjeux du monde actuel dans une perspective systémique, de développer leur esprit critique et de se donner les moyens de mettre en œuvre une citoyenneté active, notamment dans le cadre d'un développement durable. Elle contribue ainsi au Plan climat cantonal 2030, à la Stratégie biodiversité Genève 2030, ainsi qu'au Plan directeur de l'énergie 2020-2030.

L'enseignement de la Géographie au cycle d'orientation s'inscrit dans la continuité de l'école primaire, en favorisant des démarches d'apprentissage centrées sur le questionnement et l'enquête. Il aborde l'organisation des sociétés dans l'espace et les relations qui s'établissent entre les sociétés en mobilisant des éléments explicatifs qui relèvent des domaines environnemental, économique, social, culturel et politique.

#### Dotation horaire

9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>
2 périodes	2 périodes	2 périodes

#### Programme

L'enseignement de la Géographie (objectif SHS 31 du PER) s'organise, pour chaque année de scolarité, autour de trois thèmes. Chacun des thèmes questionne plus particulièrement des enjeux environnementaux, économiques ou sociaux.

Dans le but de mettre en évidence la complexité des problématiques géographiques et de favoriser une pensée systémique, les enseignantes et enseignants mettent en évidence les liens entre ces trois pôles tout en intégrant différentes échelles spatiales.

Il est également possible d'aborder ponctuellement des sujets ou thématiques ne figurant pas dans l'un des trois thèmes annuels, notamment en lien avec l'actualité. Les activités réalisées dans ce contexte peuvent contribuer à mettre en œuvre la Formation générale du PER, notamment l'éducation au développement durable (EDD).

Pôle	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>
<b>Environnement</b>	Les risques naturels liés à l'écorce terrestre	Le changement climatique : les risques liés aux phénomènes atmosphériques	L'eau et ses enjeux
<b>Économie</b>	De la production à la consommation d'un bien agricole	De la production à la consommation d'un produit industriel	De la production à la consommation d'une source d'énergie
<b>Société</b>	Vivre en ville, ici et ailleurs	Les migrations, leurs causes et leurs conséquences	Les flux d'informations

Les objectifs et les apprentissages du plan d'études sont les mêmes pour l'ensemble des élèves – les attentes de niveau 2 (Niv. 2) sont visées – mais le rythme de progression et le degré de complexité des situations proposées sont différenciés selon les regroupements et sections.

Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie ont été élaborés de façon à permettre la mise en œuvre des trois thèmes annuels du PER chaque année de scolarité. Chaque thème est composé de plusieurs modules, centrés sur divers questionnements en lien avec le thème. L'atteinte des objectifs d'apprentissage du PER ne nécessite pas d'avoir réalisé l'ensemble des modules d'un thème. Dans une perspective de différenciation, les enseignantes et enseignants ont la possibilité de compléter ces MER par des ressources personnelles.

### Moyens d'enseignement

Les moyens d'enseignement romands (MER) de Géographie sont utilisés dans l'ensemble des classes : les élèves disposent pour chaque année de scolarité d'un *Livre* et de *Fiches* proposant des activités pédagogiques. L'ouvrage *Outils, démarches et références (ODR)*, introduit en 9<sup>e</sup> année en 2022-2023, est désormais utilisé en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années.

Des séquences pédagogiques complémentaires sont à disposition du corps enseignant sur le site *Enseignement* ([edu.ge.ch/enseignement/co](http://edu.ge.ch/enseignement/co)).

Les moyens d'enseignement officiels ont un statut obligatoire, mais leur usage n'est ni exhaustif ni exclusif ; ils peuvent être complétés par d'autres ressources pédagogiques.

### Évaluation

Les élèves sont régulièrement évalués sur l'acquisition de notions et de connaissances, ainsi que sur leur capacité à mobiliser les démarches et outils faisant partie des objectifs d'apprentissage du PER. Les moyennes trimestrielles sont établies sur la base d'au minimum deux évaluations significatives testant plusieurs apprentissages et attentes du PER.